L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Première et Troisième Municipalités.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 26 MAI 1836.

POUR PRESIDENT.
M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :
RD. M. JOHNSON.

TEXAS.

Une personne digne de foi, écrit du Texas que Sta. Anna a conclu un traité avec les Texiens; qu'en vertu de ce traité l'indépendance du Texas sera reconnue et les limites de cet Etat seront portées jusqu'au Rio Grande y compris Matamoras. Santa-Anna devragagir immédiatement pour Vera Cruz afin d'accélérer la ratification du traité, car il craint dit-il, que le gouvernement refuse de sanctionner ces actes, vû qu'il est prisonnier.

Nous ne savons jusqu'à quel point les Texiens peuvent se fier à la parole d'honneur d'un général qui oublie sa dignité d'homme, jusqu'à promettre l'exécution d'un traité qui concerne exclusivement le gouvernement mexicain. Santa Anna veut être libre à tout prix; il craint que le parti libéral ne secoue le joug honteux qui l'accable: voilà ce qu'il y a de vrai dans cette affaire—Et puis croira-t-on un seul instant que Santa Anna hors du pouvoir des Texiens sera fidèle à sa parole ? Il se moquera de la crédulité de ses vainqueurs et cherchera à se venger de la défaite de San Jacinto. Ce que les Texiens ont de mieux à faire dans cette occurrence, c'est de le garder en otage ainsi que tous ses officiers, jusqu'à ce que le gouvernement mexicain approuve ou rejette le traité.

MEXIQUE.

Port de Tampico—Par l'arrivée de la goëlette Atalanta, nous apprenons verbalement que la nouvelle de la défaite et de la prise de Santa Anna était parvenue à Tampico; qu'une grande agitation régnait parmi les Mexicains;—que ces derniers paraissaient vouloir se porter à des excès contre les Américains et autres étrangers de cette place:—Que le port était sur le point d'être fermé au commerce des Etats-Unis.

Lorsque l'Atalante partit de Tampico, il se trouvait à l'ancre en dehors de la barre, une corvette de guerre anglaise sous les ordres du consul de S. M. B. dont le but était d'offrir protection à tous ceux qui se croiraient en danger.

Plusieurs négocians respectables de la Nouvelle-Orléans nous ont fait part des lettres qu'ils ont reçues et qui vont jusqu'à la date du départ de l'Atalante Nous éprouvons le plus grand plaisir à annoncer que d'après le contenu de diverses correspondances il paraîtrait que Tampico était loin de se trouver dans un état de troubles, ainsi que l'annoncent les rapports verbaux; tout y était dans la plus parfaite tranquillité. On avait appris officiellement la nouvelle de la capture de Santa Anna; par le courrier, porteur de la dépêche, on savait aussi que la division de Sesma avait traversé Rio Nueces et était en marche pour Matamoras. Rien n'annonçait encore qu'une révolution dût éclater au Mexique.

—Des lettres de San Luis Potosi reçues à Tampico donnent comme positif qu'une armée de quatre mille hommes formée dans les Etats de l'intérieur, et résenée alors à San Luis, était sur le point de se mettre en route pour aller continuer la guerre du Texas. Cette levée de troupes s'est faite sur la nouvelle de la défaite de la première armée mexicaine sous les ordres de Sta. Anna. Il paraîtrait que les Mexicains sont décidés à poursuivre vigoureusement la campagne actuelle.

Nous ne savons comment interpréter la formation de ce corps de 4000 hommes à San Luis Potosi. Est-ce bien pour aller guerroyer au Texas, ou plutôt pour organiser un plan de révolution dans le but de renverser le gouvernement central ? Tout ne peut être encore que conjectural. Si nous connaissions les noms des généraux qui se trouvent à la tête de cette armée, il nous serait peut être facile de dire quel mouvement aura exécuté dans une pareille circonstance.

Nos lisanes de la Gazette de Tamaulipas vont jusqu'au 12 du courant; elles ne disent rien des affaires du Texas ni de celles de l'intérieur. Le No. du 6 publie une note officielle du mouvement que devaient suivre les différens corps d'armée avant la bataille qui eut lieu le 21 d'Avril. Ces détails se trouvent publiés officiellement dans un supplément du Mercurio de Matamoros du 26 avril. Les voici :

Le 12 du même mois, le général en chef Santa-Anna se trouvait au passage de la rivière des Brassos, dans le but de marcher sur Harrisburg où s'était assemblée la convention du Texas protégée par 600 hommes de troupes sous les ordres du général Houston. Le 17 il devait avoir atteint cette place, et attaquer notre force, unique espérance des colons.

Le général Urrea avait pris Matagorda le 13 et en était parti pour Brazoria le 17.

Le général Cos se dirigeait sur le fort de Velasco, il suivait à cet effet la rive gauche des Brassos.

Le général Gaona devait être arrivé à Nacogdoches.

Le général Filisola en sa qualité de second chef de l'armée avait reçu la mission de couvrir l'arrière garde du général-Président Santa-Anna.

"Le général Don José Urrea en parlant de la prise de Matagorda dit : "le 12 du courant (avril) je m'emparai de cette place sans la moindre résistance, car les seuls ennemis que j'y aperçus se trouvaient dans une petite embarcation et transportaient le bagage qu'ils possédaient en cette ville ; ils mirent à la voile au moment qu'ils nous virent et s'arrêtèrent à l'île aux Couleuvres, où, selon toute apparence, il se trouve quelques familles et beaucoup de butin. A l'aide de ma longue vue j'y distinguai nombre de maisons et assez de monde."

Le président avait également écrit du Ferry de Thompson, sur les Brassos : "hier, le 12 du courant, j'arrivai à ce point d'où je parvins à déloger l'ennemi, qui selon en coutume, traversa la rivière incendiant et détruisant toutes les provisions et les récoltes, dans le seul but de mal faire. C'est à quoi il borne actuellement son système de défense, car il est poursuivi dans toutes les directions."

D'après les détails officiels que nous venons de donner de la marche de l'armée mexicaine, avant l'affaire du 21, n'est-il pas à présumer que le Courrier de la Louisiane d'hier, a commis une erreur en annonçant ce même mouvement comme celui que l'on exécute maintenant. D'après ce qu'il dit, il semblerait que les Mexicains marchent à la rencontre des Texiens. Cela n'existe pas cependant, car à l'époque de l'arrivée à Tampico du courrier, porteur de la dépêche officielle, les débris de l'armée mexicaine retraitaient sur les frontières de Rio Grande, et avaient même déjà traversé Rio Nueces.

Le Courrier doit se tromper également lorsqu'il dit que les 4000 hommes de troupes réunis à San Luis Potosi, s'étaient mis en marche pour le Texas. Le fait est que cette force se trouvait en cette ville, et que son but apparent était de se rendre à la colonie. Mais aucun mouvement n'avait encore été opéré ; et comme nous l'avons fait observer déjà il serait aussi probable qu'elle dut se porter à Mexico que partout ailleurs, vû sa même à la colonie d'Austin.

— Un rapport du secrétaire de la trésorerie adressé au Congrès général, représente les finances actuelles du Mexique dans une situation désavorable. Le déficit mensuel, est de $200,000; de là, ajoute-t-il, résulte l'augmentation considérable de la dette contractée pour l'armée; cette plus énorme encore de la liste civile, qu'il n'est pas possible de couvrir; et plus que tout cela la défaveur qui frappe le crédit de la nation à l'étranger, car on ne peut ni éteindre les obligations, ni même payer les dividendes échus.

Le sec étaire achève son rapport en disant qu'un tel état de choses est fait pour dégoûter les branches exécutives du gouvernement ; il recommande donc au Congrès d'adopter de suite, et de préférence à tout autre objet, des mesures propres à faire disparaître la pénurie actuelle du trésor.

D'après cette pièce officielle, qui se trouve publiée en entier dans la Gazette de Tamaulipas, est-il présumable qu'on puisse songer au Mexique de former une seconde expédition contre le Texas ?

— Le gouvernement de Tamaulipas par un décrêt rendu à Ciudad-Victoria, à la date du 28 d'avril dernier, a abrogé ses ordres antérieurs relatifs à l'embargo sur les mules ; il sera permis dès lors aux négociants d'expédier leurs marchandises dans les villes de l'intérieur. Par suite de ce décrêt, cent cinquante mules de charge étaient parties de Casas, Timonez et S. Fernando pour Matamoras, pour être mises à la disposition du commandant-général de Matamoros. Cette nouvelle nous a semblé bien importante au commerce en général.

Voici les noms des principaux signataires de la pétition, présentée à la Chambre des Députés, et demandant le rappel de la famille de Napoléon.

MM. le lieutenant général duc de Padoue, Maseena, prince d'Essling ; le prince de la Moscowa, Alfred et Gustave de Montebello, Gaëtan Murat, de Menneval, Joachim et F. Clary, et Felix Desportes.

THEATRE ITALIEN.

Signora Pedrotti et Signor Montrésor ont terminé leur engagement, hier au soir, au théâtre de la rue St. Charles. La "Zeimira" de Rossini a été la pièce de clôture. Pedrotti et Montresor méritaient des couronnes, ils ont à peine reçu quelques battements de mains: faut-il ainsi proscrire les beaux arts de la Nouvelle-Orléans ! Le Havane saura mieux rendre justice aux talens de ces deux artistes distingués.

Demain soir le même théâtre nous gratifiera du Barbiere di Siviglia, de Rossini ; espérons que l'opera buffa sera mieux suivi que ne l'a été l'opéra serio.

[Extrait de la Correspondance anglaise de l'Evening-Star de New-York.]

La présente exposition des artistes anglais, dans Suffolk-street, à Londres, est aussi bonne que la précédente, mais ne lui est pas supérieure. Parmi les tableaux politiques déposés dans les galeries, celui que l'on considère comme l'un des plus beaux est de la main de Linton, et présente Jérusalem pendant la miraculeuse obscurité qui enveloppa cette ville, lors de la crucifixion. L'ouvrage est d'une admirable exécution.

Un autre tableau dans le genre burlesque, a été vivement applaudi par les amateurs ; le sujet en est " Friendly 'ô Boar's Head." Cette caricature est intentionnelle, et c'est en qui en fait le mérite. On voit Bardolph qui porte la main à sa bouche pour cacher son rire. Il ne peut se cacher en même temps le nez, ce nez qui paraît comme un charbon ardent ou comme le jet de feu d'un phare.

Deux autres tableaux du même maître sont fortement loués par les critiques; l'un représente le Christe élevant le fils de la veuve, et l'autre la découverte d'Achille à la Cour de Lycomède. Hurlstone a aussi exposé quelques portraits sur des sujets italiens dont les sujets les plus estimés sont " Les enfans paysans des montagnes d'Abruzzi. " et " Une jeune fille et un chien."

—Chalon a produit les Souvenirs de l'opéra italien, en 1835. Ce sont des portraits litographiés de Rubini et Tamburini, dans J. Puritens et d'autres opéras. Il s'en trouve plusieurs de Grisi, dans les rôles de Desdémona, d'Anna Bolena, et d'Elorra, La Bloche s'y trouve aussi.—De l'argent naturel. Le meilleur de tous les portraits est celui de Taglioni dans la Sylphide.

—Un des journaux français parle d'un phénomène musical—Un cor à piston perfectionné. Un certain M. Lewy en est l'inventeur ; on dit qu'il exécute sur cet instrument toutes les beautés et les difficultés que Paganini déploie sur son violon. Si cela est vrai, dit le correspondant, c'est une merveille, si cela est faux, c'est un mensonge merveilleusement impudent.

—Le National dit que Rubini a une élève, une certaine Mademoiselle Woodham, qui semble vouloir eclipser Madame Malibran—"A l'œil gauche" ajoute le correspondant. [Nous nous sommes permis de traduire ainsi les expressions anglaises "over the left" as the colloquy have it.]

—Charles Kean est à Edimbourg.

—Yates, Miss Betts, M. Wilson et Mde. Yates sont partis pour Bath pour y monter les opéras de la Juive, du Siège de la Rochelle et de la Somnambule.

—Le 3 de mars, la Juive a été jouée pour la première fois au théâtre de Vienne ; l'empereur et les archiduchesses Therèze et Sophie assistaient à cette représentation.

—Mme Malibran est engagée pour le théâtre de Drury Lane

—Grisi, Rubini et Lablanche doivent paraître le 6 d'Avril sur le théâtre Royal, dans la Gazza Ladra.

—Cervetto, le doyen des violoncellistes du monde (il est âgé de 99 ans) est à Londres. Il se trouvait à la ré-installation de la société philharmonique, et est membre de la société royale de musique depuis 71 ans.

On lit dans l'Auxiliaire Breton du 21 mars :

"Les chouans et les pamendi, comme on dit dans le pays, sont encore quelquefois en querelle dans nos communes rurales. Il paraît qu'en Luitré, arrondissement de Fougères, quelques chansons séditieuses ont été le signal d'une rixe violente entre des libéraux et des partisans de l'ancienne dynastie. On fait une enquête."

On lit dans la Gazette de Cambrai du 22 mars :

On croit généralement que les chevaux ne sont jamais atteints de la rage, ou il en présente si rarement des cas où cette horrible maladie se déclare chez ces animaux, que l'on néglige toute espèce de précaution. Un important établissement agricole, situé dans un village voisin de notre ville, a été tout récemment le théâtre d'un accident de ce genre, et s'il n'avait pas éclaté pendant la nuit il aurait pu arriver les malheurs les plus irréparables.

"Pendant la nuit, les domestiques couchés dans l'écurie confiés à leur garde, s'aperçurent que l'un des chevaux avait des impatiences, qu'il frappait la terre du pied, qu'il lançait des ruades, et qu'il attaquait avec fureur les chevaux placés près de lui. Ils se levèrent et vinrent avec effroi que ces deux animaux étaient fortement mordus, et que la furie du premier était telle qu'il fallait beaucoup de prudence pour en approcher et pour le mettre à l'écart. Ils parvinrent à éloigner les chevaux voisins et à isoler ensuite le cheval furieux qui fut fortement lié et attaché dans un autre endroit de l'écurie.

"Cette précaution prise, le fermier fit mander un artiste vétérinaire. Cet artiste reconnut de suite que la fureur du cheval était causée par la rage la plus caractérisée ; il fit cautériser les plaies des chevaux blessés et soumit celui qui est malade à un traitement dont il espère d'heureux résultats.

Dans toute sa longue carrière, c'est la deuxième fois que cet artiste vétérinaire voit la rage se déclarer chez les chevaux.

En rechercharnt à quelle cause il fallait attribuer l'affreuse maladie dont le cheval est atteint, et qui aurait pu occasionner de bien déplorables malheurs, si elle s'était manifestée en plein jour et au milieu d'un attelage, on s'est rappelé que dans un charroi fait pour une fabrique de sucre indigène située dans le village, le cheval a été mordu par un chien qui accompagnait un habitant de Bantouzel. Depuis six semaines environ on n'avait aucunement songé à cet accident, quoique le cheval bouté d'une manière chaque jour plus sensible."

— On lit dans le Van-Diemen's land Magazine, la note suivante sur un Anglais, qui a résidé trente-trois ans parmi les sauvages du port Philip :

" M. Batman et autres s'étaient rendus de la terre de Van-Diémen au port Philip, côte de la Nouvelle-Galles du Sud, dans le dessein d'y former un établissement agricole. Ils furent bientôt frappés de la civilisation relative des naturels ; beaucoup mieux vêtus, beaucoup mieux logés, beaucoup mieux meublés et mieux pourvus de tous les objets nécessaires, qu'on n'aurait pu l'imaginer ; mais, après une résidence de quelques jours, ce phénomène se perfectionnement restait fut pleinement expliqué par l'apparition d'un homme blanc vêtu d'une redingote en peau de kangourou.

"Il montra d'abord de la timidité ; mais quand on lui eut parlé avec douceur et présenté un morceau de pain il mit de côté toute réserve, et, après avoir mangé le pain avec un plaisir évident, en le regardant comme s'il cherchait à se rappeler quelque chose, il s'écria: le visage rayonnant de plaisir : "Du pein !" Quelques autres mots anglais revinrent bientôt à sa mémoire, et il se trouva enfin capable de dire qu'il se nommait William Buckley ; qu'il était un de ceux qui avaient quitté le camp de prisonniers faits par le vaisseau l'Océan, établi par le feu colonel Collin's, dans sa tentative faite conformément aux ordres du gouvernement britannique, pour un établissement au port Philip, en 1803.

Il a vécu depuis avec les tribus d'aborigènes de ce port, et a été long-temps leur chef. C'est un homme d'une grande taille, qui a été grenadier en Hollande sous le duc d'York. Il a maintenant 58 à 60 ans, et jouit d'une très bonne santé. A l'aide des nouveaux colons il a formé une demande de pardon au lieutenant-gouverneur, pour obtenir, à ce que nous pensons, la permission de rester où il est, et de communiquer le résultat de ses découvertes dans ce pays intéressant. Sous le point de vue philosophique, cette découverte est d'un grand intérêt, et le récit de ses diverses aventures, pendant un si long séjour, rivaliser avec le livre classique de Robinson Crusoé.

—Le quai des Champs-Elysées vient d'être interrompu à l'endroit où stationnaient les voitures de Versailles, afin de faire les rainures sur lesquelles on fera avancer l'obélisque de Luxor pour être conduit à sa destination.

— Le vendredi 4 de ce mois, dans l'après-midi, de s habitans d'Auteuil, qui se dirigaient vers le pont de Grenelle, aperçurent un jeune homme, élégamment vêtu, qui, abandonnant inopinément la route prit au travers des champs, dans la direction de la Seine, et se dépouillant successivement de tous ses vêtemens, jusque et y compris le vêtement nécessaire, qu'il jeta à droite et à gauche sur son passage, arriva de la sorte, et dans un état complet de nudité, jusqu'au pied des peupliers qui, en cet endroit, bordent les rives de la Seine ; puis il disparut tout à coup. Fort étonnés d'abord de l'étrangeté d'un pareil spectacle, les témoins du fait coururent bientôt sur les traces de cet individu ; mais il venait de disparître dans les flots où sans doute il s'était précipité.

Les vêtemens de cet infortuné, dont le corps n'avait point été retrouvé, ayant été exposés à la Morgue, ils furent reconnus quelques jours après pour avoir appartenu à un jeune artiste âgé de vingt quatre ans, qui assure-t-on, travaillait avec ardeur, depuis plusieurs mois, à un tableau qu'il destinait à l'exposition du Louvre, et qu'il n'avait pu terminer pour l'époque de l'ouverture du salon, circonstance à laquelle on attribue la pensée de mort qu'il a depuis réalisée. Quoi qu'il en soit, le cadavre de ce jeune insensé ayant été, après trois jours d'immersion, retrouvé dans la Seine à la hauteur de Saint-Cloud, par des pêcheurs, il a été transporté à la Morgue, où reconnu bientôt, il a été immédiatement rendu à sa famille.

—On lit dans l'Helvétie :

" L'occupation du Jura catholique touche à son terme Si nous sommes bien informés, les troupes rentreront incessamment dans leurs foyers. Elles emporteront le témoignage d'une discipline et d'une tenue parfaites. Plusieurs communes du district de Porentray ont fait leur soumission. Celle de Vendelincourt avait placé à la tête de la députation, chargée de déposer entre les mains du préfet une protestation de dévouement, le chef du parti patriote. A Porentruy, le conseil communal s'est exécuté d'assez bonne grâce. Il adresse qu'il a fait parvenir à l'autorité respire un ton d'humble soumission qui contraste singulièrement avec la réponse décidée qu'il fit, il y a quinze jours, aux premiers commissaires.—La situation n'est pas aussi rassurante à Delémont et dans les franches montagnes.—L'incurie, et nous pourrions dire aussi la connivence de certains fonctionnaires, n'a pas pu contribuer à reculer l'époque de la pacification de ces deux districts.

" P. S. On nous annonce à l'instant, neuf heures et demie, qu'une compagnie du bataillon Balsiger partie pour Coutedoux, où une tentative d'assassinat aurait été faite sur le maire, M. Cattin. Plusieurs coups de feu auraient été tirés pendant la nuit dans la chambre à coucher de ce fonctionnaire, connu par ses opinions libérales avancées."

—On écrit des cantons du Câteau et de Bohain, (département du Nord), que la plus grande activité règne dans ces contrées manufacturières. Les bras y sont rares et chers, et l'agriculture manque d'hommes pour les premières et les plus indispensables travaux de la saison. Ces cantons ont, de tout temps, renfermé des hommes intelligens et adroits, propres au tissage des étoffes de modes ; à la fabrication des gazes et des linons brochés en fil de lin a sur été celles des châles, des mérinos et de tous les tissus en laine les plus compliqués qui imitent ceux de l'Inde ; des villages à l'aspect lourd et grossier font éclore, sous leurs mains rudes et calleuses, les plus beaux cachemires français dont puissent se parer les Parisiennes qui s'abordent pas le thibet ; ces hommes gagnent à cette fabrication, introduite pas M. Paturle de Paris, et aujourd'hui très étendue, de fortes journées qui leur font abandonner la culture des terres ; aussi, la position du cultivateur, qui ne peut trouver d'aide autour de lui, sinon à un prix excessif, est-elle devenue fort difficile. Cette position s'aggrave encore en ce moment par l'accroissement des demandes et l'activité redoublée de tous les fabriques.

Le Globe du 22 mars reproduit une partie des réponses faites par le duc de Wellington le 20 février 1836, devant la commission chargée d'examiner la question relative aux châtimens militaires; les réponses qui ont trait à l'armée française sont surtout intéressantes :

"LE FIELD-MARECHAL DUC DE WELLINGTON commence par déclarer qu'il est entré au service en 1787. On le vit successivement officier dans le 12e léger, de dragons, aide-de-camp du lord-lieutenant d'Irlande, capitaine dans le 58e régiment d'infanterie, capitaine dans le 18e léger de dragons, major dans le 33e régiment, et enfin, en 1823, quittant le commandement en chef de l'armée, devenir lor lord de la trésorerie.

"D. Votre grâce sait qu'en vertu des réglemens de l'armée française nul ne peut être puni ni frappé corporellement ; comment les Français, en sortirent de services, peuvent-ils conserver la discipline dans l'armée ?

"R. Les soldats français sont complètement du soldat anglais; la conscription fait entrer au service des hommes de toutes les classes dans l'armée française : les bons retiennent les mauvais jusqu'à un certain point. En résumé, le système de l'armée française est moins rigoureux que le nôtre ne peut l'être. L'armée est infiniment plus nombreuse : on peut en conséquence plus facilement supporter le manque de discipline dans cette armée que dans les rangs moins compacts de la nôtre. Toutefois, s'il n'y a pas de réglemens qui infligent aux soldats français des châtimens corporels, les pénalités disciplinaires sont plus rigoureuses, et la mort est plus fréquemment prononcée en France qu'ici.

"D. Avez-vous pu vous assurer si la discipline française n'est pas aussi rigoureuse que la discipline anglaise?

"R. Je déclare positivement qu'elle n'est pas aussi rigoureuse. D'abord le cas est tout différent. En France les officiers vivent avec les soldats d'une manière bien plus intime qu'en Angleterre; les classes d'ailleurs sont bien plus rapprochées qu'ici. J'ai eu à diverses reprises des soldats français pour gardes d'honneur, et j'ai vu souvent les officiers jouer au billards avec les soldats, ce qui ne serait pas certainement permis en Angleterre. Le système est plus relâché en France, tant à cause de la qualité des officiers et des soldats que du nombre des hommes qui composent notre armée, comparée aux armées continentales. Du reste, je puis dire que la discipline des troupes que j'avais sous mes ordres dans la Péninsule était infiniment supérieure à celle de l'armée française que j'avais à combattre. Voici en quoi la discipline française était si inférieure à la nôtre : il y avait dans l'armée française un système général de pillage, un grand relâchement dans l'accomplissement du service, une grande irrégularité. C'était au point que nous n'osions pas risquer de telles irrégularités. La population rentrait dans ses foyers quand c'étaient des Anglais qui devaient les occuper; elle fuyait, quand c'étaient des Français.

"D. Croyez-vous que notre discipline soit supérieure à celle de l'armée prussienne ?

"R. Il n'y a pas de comparaison à faire; on ne pouvait pas sérieusement vivre dans un pays où les Prussiens avaient passé. Quand je marchai sur Paris avec l'armée prussienne à ma droite, les Prussiens furent forcés de quitter le pays où ils séjournaient; les deux armées vivaient par la réquisition. Nous pouvions nous maintenir parce que mon armée était parfaitement disciplinée; l'armée prussienne ne l'était pas autant. Quand la jonction des deux armées eut lieu, les Prussiens comptaient 150,000 hommes, l'armée alliée sous mes ordres n'en comptait que 90,000; quand les deux armées arrivèrent à Paris, elles avaient éprouvé à peu près les mêmes pertes; dans les opérations sur les frontières, elles avaient laissé à peu près un égal nombre d'hommes en arrière, chacune ayant un corps d'observation sur les frontières de France et des Pays-Bas: arrivant à Paris, chacune de ces armées avait 60,000 combattans; nous n'avions que 30,000 hommes de moins; les Prussiens en avaient 90,000, et certainement ce résultat tenait à la différence de la discipline.

"Quant aux armées d'Autriche de Bavière et de Russie, je ne me suis jamais trouvé avec elles en contact aussi immédiat qu'avec l'armée prussienne ; nous ne rencontrions jamais de rien dans nos stations, pendant que l'armée prussienne mourait de faim à côté de nous; cela tenait à ce que les habitans préféraient nous nourrir bien plutôt que les Prussiens.

"L'armée sous mes ordres, quand elle quitta la France, était dans un si bel état que j'aurais pu la conduire partout et faire avec elle tout ce que j'aurais voulu. Il était impossible de voir un corps militaire plus formidable que cette armée. Quand je quittai l'armée sur la Garonne, sa discipline était admirable, et il n'y avait nul besoin d'appliquer les peines corporelles."

"Dans la partie de cet interrogatoire qui n'a plus qu'un intérêt local, le duc de Wellington se prononce contre les maisons d'arrêt et les cachots qui font moins d'effet sur le soldat que le châtiment corporel. L'exposition en est très utile.

"D. Dans l'armée française, il a-t-vous remarqué si les officiers tirés des rangs des soldats continuaient à vivre après avoir reçu leur grade, avec leurs anciens camarades.

"R. D'après le système de recrutement adopté en France, il y a dans les rangs de l'armée française des hommes de toutes les classes. J'ai déjà dit qu'un officier d'une garde d'honneur qui m'avait été désigné, s'amusait à jouer au billard avec le tambour et les simples fusiliers dans ma chambre même, bien que cet officier dînât chaque jour à ma table. On ne verrait jamais chose semblable en Angleterre; les officiers tirés des rangs des soldats vivent plus particulièrement avec ceux de leurs camarades qui sont dans la même catégorie; cependant il ne faut pas croire que ces promotions nuisent à l'avancement des hommes bien élevés; on choisit même de préférence l'homme que sa bonne éducation et le rang de sa famille désignent plus particulièrement, c'est même aujourd'hui un des grands embarras dans l'armée française, où il existe un parti très fort et très nombreux d'officiers en disponibilité qui cherchent le gouvernement, et qui exercent dans les régimens une grande influence." (Le rapport n'est pas terminé.)—Globe.

—On écrit du Jura, le 23 mars :

" Un incendie a éclaté dans la commune de Coisia, canton d'Arinthod, au domicile des nommés Jean-Baptiste et Thomas Gillot, père et fils, cultivateurs au dit lieu. La maison, le mobilier, la grange, l'écurie et les fourrages ont été la proie des flammes. On n'a pu préserver que deux vaches et cinq moutons.

" La brigade de gendarmerie d'Arinthod s'est transportée sur les lieux, où la clameur publique lui a dénoncé Jean-Baptiste Gillot, père, vieillard de soixante quinze ans, comme auteur, non seulement du crime d'incendie, mais encore de celui de meurtre commis sur sa fille âgée de trente-deux ans, laquelle a été trouvée gisante et mutilée par suite de blessures qui ont paru avoir été faites à l'aide d'un instrument tranchant. Le brigadier de gendarmerie s'est de suite assuré de la personne de Gillot, et a fait avertir M. le Juge de paix du canton.

" Ce dernier magistrat a commencé une instruction, sur le double crime qui venait d'être commis. Des témoins ont été entendus, et on dit qu'il résulte de leurs dispositions, que Gillet s'est avoué coupable de meurtre et d'incendie. Il paraîtrait qu'il a commencé par assassiner sa fille, puis, pour détruire, s'il était possible, les preuves de ce premier crime. Il aurait fait, dans l'intérieur de la maison, un amas de paille et de linge auquel il aurait mis le feu. On apprend qu'il a été également constaté que Gillot avait aussi l'intention de tuer sa femme, qui n'a échappé au sort de sa fille, que parce qu'au moment du meurtre de celle-ci, elle était absente. On ajoute que déjà il s'était livré à des manifestations furieuses, avait effrondré des tonneaux remplis de vin, avait voulu tuer son bétail, etc.

" On est porté à attribuer les actes de fureur auxquels s'est porté Gillot à une haine qu'il avait conçue contre ses enfans, haine qui aurait eu son origine dans des mauvais procédés de ceux-ci à son égard. Ce qui a donné lieu à cette supposition, c'est qu'on l'a plusieurs fois entendu dire qu'il voudrait que ses enfans fussent morts, et qu'il les avait mis à la porte, en punition de leurs méfaits envers lui. Gillot a été conduit dans les prisons de Lons-le-Saulnier. La perte causée par l'incendie a été évaluée à environ 1800 fr. Rien n'était assuré."

C'est aujourd'hui qu'a lieu la vente des terrains situés entre la Passe Christian et Belozi, dont le plan est exposé à la Bourse depuis quelques jours.

THEATRE D'ORLEANS.

Représentation Extraordinaire.

Quelques jeunes amateurs de cette ville guidés par cet esprit d'humanité qui les distingue, et secondés par le talent des dames artistes du Théâtre d'Orléans, donneront Jeudi, 2 Juin prochain, au bénéfice des Orphelins, une représentation composée de

Angelo ou le Tyran de Padoue,
Drame en 3 actes, par Victor Hugo.
Suivi de la première représentation de
SIMPLE HISTOIRE.
Comédie vaudeville en 1 acte, de MM. Scribe et de Courcy.

☞Le tableau pour la location des loges sera ouvert mardi 24 courant. S'adresser à M. Dupremont.

Théâtre St. Charles.

(Dernière représentation de cette saison au bénéfice de M. Holland. 1 résorier.)

AUJOURD'HUI SAMEDI, 28 mai 1836.

Le bénéficiaire a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera son début au théâtre St. Charles à cette occasion et dans le cours de la soirée il remplira

DOUZE ROLES DIFFERENS.

Le spectacle commencera par
LES CAPRICES D'UN COMÉDIEN.
Dans cette pièce sera introduite
Une scène de Ventriloquisme.
La petite comédie de
LE SECRÈT.

M. Duperis.....M. Keppell
Thomas.....Holland
Cecile.....Me Hunt

Le spectacle sera terminé par la farce burlesque de
UN JOUR APRES LA FOIRE.
Jerry.....M. Holland
Old Fidget.....Williams.

☞Pour billets et loges s'adresser audit bureau.

COMPAGNIE ITALIENNE.
PREMIER DEBUT DE SIGNOR ORLANDI.
Dimanche prochain, 29 du courant,
Au bénéfice de Mr. Ravaglia,
La première représentation de l'Opéra Italien
IL BARBIERE DE SIVIGLIA.
M. ORLANDI remplira le rôle de BARTOLO.

26 mai—3

GRENADIERS ATTENTION.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 29 du courant, à 6 heures précises du matin, au lieu ordinaire du rendez-vous, équipement complet et bonne tenue. Vous êtes fortement invités à ne pas manquer, cette revue ayant lieu pour des motifs de la plus haute importance pour la compagnie.

J. BOZANT, Lieutenant.

28 mai—6

ÉGARÉE ou VOLÉE de l'écurie sur le railroad Pontchartrain, une jument dunn, âgée de cinq ans, la crinière et la queue blanches. Une récompense libérale sera donnée à quiconque ramènera ladite jument à MM. Welsh & Lyall, courteurs, rue des Remparts.

28 mai—6

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron samedi 21 du courant, un nègre nommé JIM ou JAMES, taille de cinq pieds quatre pouces, très noir, âgé d'environ 40 ans ; il a été acheté le 25 mars 1835, de la succession P. M. A. Peychaud, et a demeuré ces dernières années près de Covington. Il cherchera à se faire passer pour un dévôt.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur et toutes autres personnes, sont particulièrement avertis de ne point donner asyle au dit nègre, sous les peines l'en plus sévères portées par la loi. Le récompense ci-dite est due à quiconque le ramènera à la prison de Lons-le-Saulnier. La perte causée par l'incendie a été évaluée à environ 1800 fr. Rien n'était assuré.

28 mai—3

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Rémé Nicolas Théard, sont invitées à présenter leurs comptes avec les titres à l'appui au soussigné.

PIERRE ROBERT,
Administrateur [au poste de la garde de ville.]

28 mai—3

LE Docteur HARRAL a pris un bureau au no. 16, Exchange Place, vis à vis de la Bourse des Négocians. 28 mai—3

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu George Bossié père, décédé ab intestat dans la paroisse St. Jean Baptiste, sont priés de faire connaître au bureau du greffier de la Cour des Preuves de la dite paroisse, dans les quinze jours qui suivront cette date, le montant de leur créance.

Paroisse St. Jean Baptiste, le 14 mai 1836.

28 mai—15 T. LE BLANC.

VIN de Malaga doux—200 quarts de barriques, 200 barils indien, à vendre par

R. V. McKINNELL,
28 mai No. 5 et 7, rue Tchoupitoulas.

PORTER de Londres et Ale d'Ecosse—40 douzaines Porter de Londres; 150 do Ale en pintes et quarts, à vendre par R. V. McKINNELL,
28 mai No. 5 et 7, rue Tchoupitoulas.

BOTTES, Souliers & Brodequins—50 caisses, reçus par le navire Ohio, à vendre par
28 mai R G HOBBS, 13, rue de la Douane.

SACS A PITRE—20 balles, à vendre par
R G HOBBS,
28 mai 13, rue de la Douane.

MARCHANDISES DU PAYS—50 balles 3-4 et 4-4, à vendre par R G HOBBS,
28 mai 13, rue de la Douane.

CORDAGES—36 colis cordes du Bord, en débarquement et à vendre par
WM. G. HEWES & Co.
28 mai no. 47, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE & CORDAGES—200 pièces de Toile du Kentucky; 300 rouleaux de corde, en débarquement des steamers Missouri et Tuckina, et à vendre par
Wm. G. HEWES & Co,
28 mai 47, rue du Camp.

CHANDELLES DE SUIF—300 caisses de la marque de James Blake & Co, reçues et à vendre par Wm. G. HEWES & Co,
28 mai 47, rue du Camp.

TOILE à Matelas-Matelassières—3 balles toile à carreaux pour matelassières, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
28 mai ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

AVIS—Attendu qu'il est positif que Alexandre Murray Caw, appartenant autrefois à la maison J. R. Poizat & co, de St. Thomas, s'est livré à des opérations illégales et préjudiciables à la dite maison, et a depuis quitté l'île ; les soussignés se voient de la nécessité d'annoncer que le dit Alexandre Murray Caw n'est plus associé de la maison J. R. Poizat & co., et conséquemment qu'aucune opération faite ou commencée par lui ne sera considérée obligatoire pour nous.

Saint Thomas, 25 avril 1836.

27 mai—12 J. R. POIZAT & Co.

COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire de J. P. Bryan contre ses créanciers, et les créanciers de J. P Bryan & Co.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu le Mardi, 31 Mai, à midi, sur les lieux, rue de la Vieille Levée, à la maison appelée " Magasin-bleu,

Le contenu du magasin de commestibles, &c., abandonné par les dits faillis à leurs créanciers.

Conditions : comptant.

FRED. BUISSON,
Sheriff et syndic.

28 mai—3 tds.

TRAITES sur New York, à vendre par
18 mai—37 M. DE LIZARDI & Co.

TRAITES sur France, à vendre par
18 mai R A LEFEBVRE, St Levée et Levée

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 27 mai 1836.

COTON.

208 balles Mississippi.....15½
46 do 16¼
539

REMARQUES.

COTON—Depuis notre dernier rapport des ventes ont été reçus de Liverpool jusqu'au 8 et du Hâvre jusqu'au 4 avril, qui représentent ces deux marchés dans un état de langueur ; celui de Liverpool ayant éprouvé une baisse d'un quart d. depuis nos derniers rapports.

Les transactions de la semaine s'élèvent à 8767 balles, à une réduction d'un demi cent sur les qualités communes et moyennes, mais les belles qualités conservent leur prix. Les détenteurs tiennent bon, attendu que l'approvisionnement de Mississipi et de Louisiane a de beaucoup diminué, et que la plus grande partie de coton reçu depuis quelques semaines, n'est venue que du Tennessee et de l'Alabama Nord ; les Louisiane et Mississipi ayant été envoyés avant.

Les ventes de la semaine sont comme suit :

Cent quarante balles Mississipi à 18 1/2 cts., 544 à 18 ; 67 à 17 3/4 ; 73 à 17 1/4 ; 2203 à 16 1/2 ; 118 à 16 1/4 338 à 16 1/8 ; 243 à 15 3/4 ; 67 à 15 1/2 ; 90 à 15 1/4 ; 8 à 14. 749 Louisiane à 19 1/8 ; 19 à 18 1/2 ; 28 à 18 1/4 ; 175 à 17 1/2 ; 144 à 16 1/4 ; 280 du Lac à 17 ; 67 Alab. à 17 ; 58 à 16 1/2 ; 1000 du district de l'Ouest à 13